



Pour le retrait du projet de loi « travail »

Poursuivons la mobilisation !

Le 31 mars ce sont près d'un million deux cent mille personnes qui étaient en manifestation et bien plus en grève pour le retrait du projet de loi « travail ». En Savoie plus de 7 500 dans la manifestation. Public Privé, Jeunesse, retraités et salariés étaient également présents en nombre.

Le 9 avril, un samedi de début de vacances scolaires, c'est en prenant du temps sur leur week-end que plusieurs milliers de personnes se sont mobilisées pour les manifestations. La détermination est intacte : c'est toujours la même détermination de la part des étudiants, toujours la même détermination à la CGT, à FO, à SOLIDAIRES et à la FSU, toujours la même détermination chez tous ceux qui manifestaient.

C'est l'unité d'action, sur le mot d'ordre clair de retrait du projet de loi El Khomri et sur des modalités claires, dans la grève et les manifestations, qui a permis ces mobilisations.

Pour que le gouvernement renonce à son projet de loi, le plus rétrograde socialement depuis des décennies nous engageons tous nos adhérents et tous les salariés du secteur privé et de la fonction publique à préparer dès maintenant la grève interprofessionnelle du 28 avril 2016.

DANS LES ETABLISSEMENTS DES PREAVIS RECONDUCTIBLE SONT DEPOSES.

Pour faire céder le gouvernement, il faut poursuivre et amplifier encore la mobilisation pour le retrait d'un projet de loi mortifère pour les droits collectifs de tous les salariés, du privé comme du public.

LE JEUDI 28 AVRIL 2016

RASSEMBLEMENT :

Chambéry 15 H00
Place du Palais de justice



Le 13 Avril 2016

Loi Travail

Après de premiers reculs

LE RETRAIT c'est MAINTENANT

FO FO appelle l'ensemble
des salarié(e)s,
jeunes, retraité(e)s
à réussir la GRÈVE
et les MANIFESTATIONS

le **28**
AVRIL

LA FORCE SYNDICALE

« Dès à présent, FO appelle à l'organisation d'assemblées générales dans les entreprises et administrations pour assurer le succès de cette journée et discuter de la poursuite de l'action, en particulier par la grève, sur le seul mot d'ordre du retrait du projet de loi Travail ».

(Extrait de la résolution adoptée par les unions départementales et les fédérations nationales FO réunies le 14 avril à Paris.)

/force_ouvriere

www.force-ouvriere.fr

/force.ouvriere.fr